

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

31 MAI 2021

Séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue exceptionnellement via la plateforme Zoom en raison de la COVID-19, le 31 mai 2021 à 19h30, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

La directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **19h40**.

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec) le 28 mai 2021 par courrier et par courriel.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-05-23

Il est proposé par **Pierre Blouin** d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les points : 15. TOILES CAMPING – ABRIS MULTIFONCTIONNEL, 16. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE et 17. TERRAIN VOLLEYBALL- VOYAGES DE SABLE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas eu de question du public reçu avant la rencontre.

4. SPA-OFFRE DE SERVICE

2021-05-24

CONSIDÉRANT QUE le nombre de plaintes pour animaux errants et causant une nuisance a augmenté ces derniers mois;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des animaux domestiques demande plus de temps au personnel administratif;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation provinciale visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens a complexifié le processus des plaintes et des suivis;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de service de la SPA au montant de 223,33 \$ par mois pour 2021 avec une augmentation annuelle de 3 % pour les années suivantes;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, de signer l'entente au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱ

5. RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS ET BUREAU MUNICIPAL-SOUMISSION

2021-05-25

CONSIDÉRANT QUE les parcs et les espaces verts sont en mauvais état;

CONSIDÉRANT QUE le réaménagement de l'entrée du bureau municipal peut bénéficier

d'une subvention PRIMADA;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de la Pépinière Amanda-Joe pour tous les parcs et espaces verts et d'attendre la subvention PRIMADA pour le réaménagement du bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱⁱ

6. PAUL VALLÉE INC.-DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ

2021-05-26

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'autorisation vient modifier la demande d'autorisation portant le no 429235;

CONSIDÉRANT QUE cette modification est hors délai légal;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise fait une nouvelle demande d'autorisation en y incorporant le plan modifié avec les dimensions et les superficies exactes;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation de Paul Vallée Inc à la CPTAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱⁱⁱ

7. 2616 21 8143-INFRACTION

2021-05-27

CONSIDÉRANT QUE des démarches préalables ont été faites pour que le 2616 21 8143 se conforme au règlement municipal;

CONSIDÉRANT QUE la situation n'a pas changée;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de procéder avec l'envoi à la cour municipale du dossier en infraction;

ET d'avoir un avis légal pour le ramassage des nuisances par la municipalité et de porter la charge au compte de taxes du citoyen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{iv}

8. BIBLIOTHÈQUE-EMBAUCHE

2021-05-28

CONSIDÉRANT QUE la prise en charge de la bibliothèque est remise à la directrice générale adjointe, Hélène Dumais;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche d'une bibliothécaire est nécessaire pour alléger les tâches de la directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT QU'une entrevue a déjà été réalisée avec Monique Boucher à l'automne 2020;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'embaucher Monique Boucher au poste de bibliothécaire et d'autoriser la directrice générale de signer le contrat de travail et de procéder à l'évaluation de la probation ainsi qu'à l'évaluation annuelle de la bibliothécaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^v

9. DANSE COUNTRY

2021-05-29

CONSIDÉRANT QUE les activités de loisirs extérieurs sont autorisées en respectant les directives de la santé publique;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'électricité sont pris en charge par la municipalité;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de Danse Winslow pour des cours de danse country les lundis soir sur la patinoire et ce sans frais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{vi}

10. PISTE CYCLABLE-SUIVI

2021-05-30

CONSIDÉRANT QUE les démarches auprès des propriétaires sont nécessaires pour avoir un droit de passage;

CONSIDÉRANT QUE Cookshire-Eaton va de l'avant avec le projet;

CONSIDÉRANT QU'une piste cyclable passant par le camping et le village est une plus-value pour l'offre touristique;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de remettre au maire, Yann Vallières, les lettres d'appui pour les différents propriétaires dont les lots sont sur le trajet de la piste cyclable et de prendre entente avec chacun d'eux pour que le droit de passage soit notarié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{vii}

11. MADA-MEMBRE ÉLU ET ADMINISTRATIF

2021-05-31

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François a reçu une réponse positive à sa demande collective, MRC et municipalités, d'appui financier au Programme de soutien à la démarche MADA, volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le développement d'une politique des aînés est propice à l'intégration d'un volet familial et que, par conséquent, la démarche entreprise collectivement par la MRC du Haut-Saint-François et les municipalités participantes visera le développement d'une politique pour les aînés et pour les familles;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration d'une politique des aînés et de la famille et la mise en œuvre du plan d'action sont des éléments clés de notre attraction/rayonnement compte tenu que notre population est vieillissante;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François doit s'assurer que chaque municipalité participante adopte une résolution qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA-Famille décrivant son mandat dont, notamment, la réalisation (élaboration ou mise à jour) de la politique municipale des aînés et des familles et de son plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton autorise la création du comité de pilotage MADA-Famille;

ET QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton confie au comité de pilotage MADA-Famille le mandat de lui faire une recommandation menant à la mise à jour de la politique municipale des aînés et de la famille ainsi que son plan d'action, selon les étapes de la démarche MADA et famille qui lui incombe. Ces étapes sont les suivantes :

- 1) Effectuer un diagnostic du milieu comprenant un profil du territoire visé, un inventaire des actions, des infrastructures et des services offerts aux personnes âgées et une consultation permettant l'analyse des besoins basée sur leur point de vue.
- 2) Rédiger une politique municipale des aînés et de la famille et son plan d'action d'une durée minimale de 36 mois;

ET QUE le rôle de chacun des membres du comité ainsi que les objectifs communs seront définis par ces derniers lors de la première rencontre du comité de pilotage MADA-Famille;

ET QUE le comité de pilotage MADA-Famille de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton sera formé des personnes suivantes :

Nom	Responsabilité de représentation
Audrey Turgeon	Élue
Sarah Lévesque	Administration municipale
Julie Pouliot	Famille
Isabelle Blouin	Famille
Régent Côté	MADA
Hélène Dumais	MADA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{viii}

12. FAUCHAGE BORDS DE CHEMIN-OFFRES

2021-05-32

CONSIDÉRANT les demandes de prix reçues;

Fournisseur	Prix
TSU Inc	156 \$/hr
RIC Entreprise	120 \$/hr

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de retenir les services de RIC Entreprise au coût de 120 \$/hr pour le double fauchage des bords de chemin pour 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{ix}

13. OUVERTURE MAISON DES JEUNES

2021-05-33

CONSIDÉRANT QUE les mesures sanitaires sont assouplies;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes ont eu peu d'occasions de socialiser;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'autoriser l'ouverture de la Maison des Jeunes et d'en informer Madame Baillargeon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^x

14. FIMEAU-SUIVI

Point d'information sur l'avancement du dossier. Une décision sera prise lors de la prochaine séance par le Conseil si le projet doit se poursuivre ou être reporté en 2022.

15. TOILES CAMPING – ABRI MULTIFONCTIONNEL

2021-05-34

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de faire l'achat des toiles pour l'abri multifonctionnel pour le camping au coût de 1200,93 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{xi}

16. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

2021-05-35

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU:

De continuer d'encourager les jeunes de la Municipalité en attribuant deux bourses au montant de 100 \$ aux élèves persévérants (ayant surmonté certaines difficultés) finissants de la 6^e année du primaire;

De continuer d'attribuer une bourse au montant de 150 \$ à chaque étudiant(e) de la Municipalité lorsqu'il(elle) obtient son diplôme d'études secondaires ou un premier diplôme professionnel, attestation ou autre certificat reconnu par le Ministère de l'Éducation, lors d'une cérémonie organisée en septembre spécialement pour reconnaître la persévérance scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{xii}

17. TERRAIN DE VOLLEYBALL - VOYAGES DE SABLE

2021-05-36

CONSIDÉRANT QUE le terrain n'est pas en bon état;

CONSIDÉRANT QUE les activités sportives sont autorisées en zone orange pour des groupes de 12 personnes sans contact;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de faire l'achat du sable nécessaire pour remettre le terrain de volleyball en bon état.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{xiii}

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-05-37

Il est proposé par **Marc Bégin**

De clore la présente séance à **20h00** l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe

ⁱ 2021-06-03-Courriel à la SPA avec la résolution et documents requis

ⁱⁱ 2021-06-02-Courriel à Am Pépinière Amanda-Joe avec la résolution

ⁱⁱⁱ 2021-06-01-Demande postée à la CPTAQ avec résolution

^{iv} 2021-06-01-Courriel à la cour municipale avec dossier et résolution

^v 2021-06-01-Courriel à Monique Boucher de confirmation d'embauche

^{vi} 2021-06-02-Courriel à Danse Winslow avec la résolution

^{vii} 2021-06-02-Dossiers des propriétaires remis au maire

^{viii} 2021-06-01-Courriel à Axel Klein avec la résolution

^{ix} 2021-06-02-Courriel à Ryan Cork avec la résolution

^x 2021-06-02-Courriel à Luce Baillargeon avec la résolution

^{xi} 2021-06-02-Courriel à Alain Pouliot et Bertrand Dodier

^{xii} 2021-06-02-Courriel à Dany Marcotte

^{xiii} 2021-06-02-Courriel à Alain Pouliot